

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. V.

Montréal (Bas-Canada), 15 Octobre 1868.

No. 20.

SOMMAIRE.—Chronique de la quinzaine.—*L'Église libre dans l'État libre*, discours prononcé par M. Chs. de Montalembert, à l'assemblée générale des catholiques, tenue à Malines, (suite et fin).—Feuilleton: *Les sept étoiles*, traduit de l'allemand.—Musique: *La fée Urgande*, poésie de Beranger, musique d'Emm. Blain de St. Aubin.—Les paquets tout faits.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

Montréal, 14 octobre 1868.

Les derniers avis d'Europe signalent une rumeur qui aurait indubitablement une haute gravité si elle venait à se confirmer. L'Angleterre aurait, dit-on, l'intention de proposer à la France et à l'Autriche de ne plus reconnaître les droits de la Russie sur la Pologne. Cette

rumeur a besoin d'être acceptée sous la plus grande réserve, surtout au lendemain d'un discours significatif, prononcé par le comte de Russell. "J'ai déclaré au Parlement, a-t-il dit, et c'est encore mon avis, que ni les obligations, ni l'honneur, ni les intérêts de l'Angleterre n'exigent que nous fassions jamais la guerre pour la Pologne." Lord Russell estime que les traités de 1815 avaient donné une sorte de sanction rétrospective au partage de 1772. L'Autriche et la Prusse ont satisfait aux conditions des traités: il n'y a rien à leur dire; la Russie y a manqué au contraire, elle est déchue du pardon qu'elle avait obtenu de ses anciennes spoliations, elle n'a plus sur le royaume de Po-

logne que les titres de la conquête. Quelles peuvent être les conséquences de cette situation nouvelle ? Lord Russell pense qu'il n'est pas convenable d'entrer dans la discussion d'une question aussi délicate. Il a seulement désiré faire remarquer que la Russie n'a pas satisfait aux conditions auxquelles le cabinet de Vienne lui accorde le royaume de Pologne et que, les conditions non exécutées, le titre lui-même ne peut guère être revendiqué.

On avouera que ce n'est pas là une solution, ce n'est pas même une espérance de solution, et nous avons raison de n'accepter qu'avec la plus grande réserve la rumeur que nous avons signalée en commençant.

Il est assez curieux d'étudier les explications données par l'Angleterre relativement à sa ligne de conduite sur les questions pendantes de la politique européenne. Dans le même discours dont nous venons de donner une courte analyse, Lord Russell s'est hâté de se dérober à la question polonaise pour passer au Mexique. Sur ce point, toute sa harangue se résume à peu près en ceci : que le gouvernement britannique n'est pas intervenu dans les affaires intérieures de la république mexicaine et qu'il n'y interviendra pas. Il veut bien qu'un empereur s'établisse à Mexico si telle est la volonté du peuple ; il souhaite succès au futur monarque, mais il ne fera rien pour lui.

Quant à la question américaine, Lord Russell a affirmé de nouveau sa ferme résolution de se maintenir dans la neutralité la plus exacte, dût-il demander au Parlement un bill qui l'armât d'une autorité plus étendue et plus forte.

Cette dernière question paraît prendre chaque jour une nouvelle importance en Europe, à cause de l'intention que l'on prête à la France d'exécuter enfin le projet qu'elle murit depuis si longtemps, d'intervenir en faveur des États confédérés. A ce sujet, le *Times* de Londres, qui nous est arrivé ce matin, contient une nouvelle qui demande, comme la première, à être acceptée sous bénéfice d'inventaire. Il avance que M. Stephens, vice-président de la confédération du sud, se rend en France avec pleins pouvoirs pour négocier la reconnaissance du Sud, en prenant des engagements formels pour l'émancipation graduelle des esclaves.

Quoiqu'il en soit, la question polonaise et celle de la guerre américaine, comme nos lec-

teurs peuvent le voir par ce qui précède, marchent lentement, et en face de cette lenteur désespérante, on est forcé de reconnaître que la diplomatie n'est pas toujours le moyen le plus puissant et le plus efficace pour rétablir l'équilibre des nations.

L'acceptation du trône du Mexique, par le prince Maximilien d'Autriche, n'est plus douteuse. La députation chargée de lui offrir la couronne devait être reçue par l'Archiduc, le 3 octobre courant. Nous ne tarderons donc pas à connaître sa réponse. A cette occasion, le *Times* parle des idées qu'aurait la Californie de sortir de l'Union Américaine pour entrer dans l'empire mexicain.

La population mexicaine toute entière attend avec confiance l'arrivée de son nouveau souverain. Le général Forey et ses lieutenants recueillent chaque jour, paraît-il, des témoignages éclatants de la satisfaction qu'éprouve le peuple à la perspective d'un gouvernement régulier sous lequel tous les intérêts jouissent de la protection qui leur est dûe.

Si nous en croyons le langage des derniers journaux de Paris, qui nous arrivent aujourd'hui même, il y a tout lieu d'appréhender le réveil de la question romaine qui, selon toute apparence, ne tardera pas à surgir. On ne signale en effet que des symptômes d'agressions et des bruits de rupture. Le Piémont se préparerait-il à donner le spectacle de nouveaux défis jetés au droit public et à la paix de l'Europe ? la révolution, encouragée par une tolérance si funeste à l'ordre et à la justice, croirait-elle le moment venu pour entreprendre une nouvelle campagne contre la Papauté ? Cette attitude menaçante fait dire à un journaliste distingué, M. Henry de Riancey, que les catholiques à Malines, à Francfort, à Trente, ont servi d'écho respectueux et ému à la protestation qu'a fait entendre l'épiscopat tout entier en juin 1862 ; ils ont renouvelé en faveur du pouvoir temporel du saint-siège leurs plus énergiques déclarations. La révolution et le Piémont ont beau faire, *non prevalebunt !*

Un correspondant de l'*Union* de Paris raconte à ce journal qu'une collision a eu lieu dernièrement sur la rive du Sacco, dans la limite des États de l'Église, entre un gendarme pontifical et des soldats piémontais ; que plusieurs coups de feu ont été échangés, que personne pourtant

n'a été atteint, enfin que la collision a cessé à l'arrivée d'un détachement français. Pour plus d'impartialité il reproduit tour-à-tour les deux versions qui ont cours dans le public. Ce petit incident, de si peu de gravité au fond, a donné naissance à une question que l'*Union* pose dans ses termes les plus clairs et les plus simples : un gendarme pontifical peut-il être, pour un fait accompli dans le temps et dans l'ordre de son service, traduit devant un conseil de guerre français ?

La diète danoise a été ouverte par le roi en personne. Dans son discours, il s'est fermement prononcé sur la question du Holstein et a annoncé l'octroi d'une constitution plus libérale.

De l'Europe, passons, sans transition, au Canada.

Le Parlement Canadien continue toujours de siéger, mais il est assez probable que les Chambres seront prorogées à la fin de cette semaine, peut-être même le seront-elles lorsque ce numéro de l'*Echo* parviendra à ses abonnés. Les subsides et les deux projets de loi de milice, dont nous avons déjà dit un mot, viennent d'être adoptés. Depuis notre dernière livraison, une nouvelle motion de non-confiance directe, proposée par l'hon. M. Galt, a été rejetée par une majorité de trois. On sait déjà que la majorité ministérielle lors du premier vote de non-confiance avait également été de trois : cette continuelle répétition du chiffre 3 a fait dire à un malin que nous assistions à la guerre de Troie (*trois*) !

Nos différentes sociétés littéraires continuent leurs travaux avec succès, et si nous en jugeons par d'aussi heureux prémices, nous aurons cette année une riche moisson de travaux littéraires.

L'Union Catholique, le Cercle Littéraire et l'Institut Canadien-Français se donnent cordialement la main dans cette œuvre méritoire. A la première de ces Sociétés, nous avons assisté à une série de lectures intéressantes faites tour-à-tour par le Révérend Père Michel, Directeur et MM. Desrosiers, G. Smith et Gustave d'Orsonnens ; ce dernier a lu, dimanche dernier, sur des impressions d'un voyage dans le golfe St. Laurent un excellent travail que nous espérons pouvoir donner dans notre prochain numéro. Le Cercle Littéraire, lui, en est à sa seconde séance, et son comité de direction a choisi,

comme matière de discussion, un sujet très-intéressant d'économie politique, la propriété. Ce sujet est une mine féconde de travail qui sera, sans nul doute, avidement exploitée par ses membres laborieux. Les lectures ne sont pas non plus négligées ; au contraire, et dès la seconde séance, M. Genand faisait part à ses confrères d'une étude sur la *vie de Jésus* de M. Renan et sur M. Renan lui-même. Quant à l'Institut Canadien-Français, après quelques séances privées régulièrement suivies, il s'est décidé à donner sa première séance publique. Cette séance qui sera, pour les autres Sociétés, un exemple d'émulation à suivre, aura lieu vendredi soir. On y discutera la question si importante du Rappel de l'Union. MM. Cyrille Boucher et L. O. David sont inscrits comme discutants, et nous ne doutons pas qu'ils se retireront d'affaire avec honneur pour eux-mêmes et avec profit pour le nombreux auditoire qui ne leur manquera pas.

Le 30 octobre courant, Sa Grandeur Mgr. Ignace Bourget entrera dans sa 65^{me} année. Ce serait une belle circonstance pour nous tous, ses heureux Diocésains, de témoigner à notre bien-aimé Pasteur la joie que nous cause son parfait rétablissement, et lui exprimer le désir qu'il profite de la santé que Dieu lui a rendue pour commencer au plus tôt la construction de sa Cathédrale. Nous savons que ce serait un grand bonheur pour notre Vénérable Evêque de pouvoir célébrer dans sa cathédrale les grandes Fêtes de l'Eglise avec toute la pompe qui leur convient, et qui nous donnerait au moins une idée de ces grandes solennités dont il a été si souvent témoin dans la Ville Eternelle.

Nous croyons que toutes nos Associations Catholiques seront heureuses de prendre part à une démonstration dont tout le monde comprendra l'à-propos.

Nous publions aujourd'hui la "Petite Fée" de Béranger. Le grand poète français donne, tout en badinant, les meilleures leçons à tous les gouvernements passés, présents et futurs. L'*Echo* n'a point de mission politique et ne veut point en avoir. . . . Mais ces leçons du passé seront, il faut l'espérer, bien accueillies

de nos lecteurs.... Les hommes sont hélas ! les mêmes en 1863 qu'en 1817, date de cette chanson.

L'Eglise libre dans l'Etat libre.

Premier discours prononcé par M. Ch. de Montalembert, à l'Assemblée générale des catholiques tenue à Malines du 18 au 22 août 1863.

Voilà pour la vie politique. Mais dans la vie morale, dans la vie de l'âme, que de périls plus graves encore dans l'état social que les usurpations monarchiques des trois derniers siècles ont légués à la démocratie ! La passion universelle et exclusive du bien-être ; la disparition du frein de l'honneur, car la foule, disait déjà Machiavel, n'est pas tenue d'avoir de l'honneur, la folle confiance de l'orgueil humain, l'insatiation de l'utopie, le culte dépravé du succès immoral, l'humilité chrétienne remplacée par la servilité, d'incessantes et formidables tentations dans tous les domaines de la pensée et de l'action ; la vogue d'une publicité sans bornes, acquise à tout ce qui attaque le dogme et la morale chrétienne ; l'effrayante popularité d'écrivains sans pudeur et sans foi, si bien qualifiés par M. Guizot de *malfaitteurs intellectuels* ; le théâtre transformé, sous la protection de la police, en laboratoire d'insultes et de calomnies contre nous ; l'histoire, indignement falsifiée, transformée tantôt en réceptacle d'immondices, tantôt en réhabilitation systématique des persécuteurs et des bourreaux, depuis Henri VIII jusqu'à Robespierre ; le roman devenu, non plus seulement comme autrefois, le pourvoyeur du sensualisme, mais le prédicateur de la théologie du mal et l'anatomiste des difformités sociales ; l'éducation de nos enfants, celle même de nos filles, convoitée, disputée par la main insatiable des monopoleurs incrédules qui, sous le nom et les couleurs de l'Etat, nous les arracheraient pour les enfermer dans des prisons intellectuelles et les y retenir jusqu'à ce que la trace des croyances domestiques soit oblitérée de leurs âmes ; la religion enfin, victime de l'indifférence des masses, de l'acharnement des lettrés, de la défiance ou de l'hostilité du pouvoir, en attendant que la vraie théorie révolutionnaire puisse devenir applicable. Et cette théorie, la voici, exposée à treize ans de distance par deux apôtres qu'il convient de louer au moins de leur franchise. En novembre 1849, un représentant du peuple, alors assez notoire, M. Félix Pyat, disait, dans une lettre publique aux électeurs :

« La République a les deux pouvoirs, les deux glaives, car elle procède de la souveraineté du peuple, et le peuple est souverain spirituel comme il est souverain temporel. Plus de tiare ni de couronne. Le peuple est pape comme il est roi. »

Et l'an dernier ici même, en Belgique, à Bruxelles, au congrès de l'association internationale pour le progrès des sciences sociales, un démocrate français a dit :

« Non, messieurs, nous ne voulons pas des deux glaives, nous n'en voulons qu'un ; mais nous voulons l'avoir dans la main. »

Vous le voyez, ces aspirations à la fois naïves et féroces de la tyrannie future nous ramènent aux plus odieuses servitudes du passé. L'idéal de cette démocratie antichrétienne et antilibérale n'est autre que l'omnipotence concentrée dans une seule main, et l'écrasement de l'âme et du corps sous un pouvoir unique,

comme en Chine, comme dans l'antique Egypte, comme dans l'empire romain.—Et ainsi que l'a démontré dans trois pages admirables notre savant Doellinger, le despotisme unitaire de l'empire romain était bien moins menaçant pour la liberté de l'âme et de la foi chrétienne que ne le serait l'absolutisme de l'Etat moderne : ces premiers Césars ne connaissaient ni la censure, ni la police, ni l'enseignement officiel, ni la bureaucratie, ni le télégraphe, ni les chemins de fer, ni la gendarmerie, ni aucune des ressources infinies que la civilisation moderne met au service de la tyrannie.

En voilà bien long sur les dangers qui menacent l'âme et la société sous le régime démocratique, et je n'ai pas tout dit. Mais j'ai tenu à ne dissimuler ni les périls du présent ni ceux de l'avenir devant une assemblée de chrétiens, appelés à lutter, eux et leurs enfants, avec la grâce de Dieu, contre toutes les inventions et tous les triomphes du mal.

Faut-il en conclure que ces dangers, que ces maux soient plus graves, plus terribles que ceux auxquels nos pères ont été exposés, et dont l'Eglise a triomphé jusqu'ici ? Je réponds hardiment : Non. Le monde a toujours été livré à des tentations et à des épreuves faites pour épouvanter les chrétiens, mais non pour les vaincre. Le régime féodal, cette glorieuse et seconde réaction contre l'abaissement monarchique de Rome et de Byzance, à côté de ses bienfaits et de son incontestable grandeur, de sa robuste et virile liberté, a vu se creuser dans son sein des abîmes de corruption et d'égoïsme, où il a fini par s'engloutir. Avec les seuls écrits des grands saints du moyen âge, tels que saint Bernard et saint Pierre Damien, je me charge de tracer de n'importe quel siècle, entre le septième et le treizième, ces deux âges d'or de la société du moyen âge, un tableau non moins lamentable et non moins vrai que celui qui vous a peut-être troublés tout à l'heure. D'ailleurs, en admettant que les maux d'autrefois aient été moindres que ceux d'aujourd'hui, nous n'avons pas le choix. Il ne nous est pas donné d'échanger les maux du dix-neuvième siècle contre ceux du douzième, mais il nous est imposé de lutter contre ceux de notre temps, et j'ajoute, avec une entière confiance, il nous est parfaitement possible de les vaincre.

Tous les périls que je viens de signaler menacent également l'Eglise et la société. Mais l'Eglise, bien plus sûrement que la société, en possède le remède. Après le secours d'en haut, qui ne saurait lui manquer, elle trouvera dans les idées et dans les institutions de la démocratie elle-même les armes et les ressources nécessaires pour combattre victorieusement les dangers et les infirmités que la démocratie a enfantés. *Salus ex inimicis tuis.*

Je ne vais pas jusqu'à prétendre que la religion seule puisse suffire à défendre le monde moderne de la ruine morale qui le menace. L'exemple de l'empire romain devenu chrétien, et tombé, sous le nom de Bas-Empire, au dernier rang du mépris des hommes, me préserverait de cette illusion. Mais j'affirme que la société contemporaine ne se sauvera pas sans un recours énergique au christianisme intégral, au christianisme dans sa forme la plus complète et la plus vitale, celui de l'Eglise catholique. Ce ne sera pas assez de toute la sagesse, de tout le courage, de toutes les vertus des générations présentes ou futures, pour lutter contre de si formidables périls ; elles y succomberont, si elles s'obstinent à s'y engager

sans Dieu, sans le Dieu des chrétiens, le Dieu de l'Église. Oui, si la démocratie, devenue souveraine et seule arbitre de ses destinées, imite la bourgeoisie voltairienne dans sa répugnance pour le frein religieux, dans son indifférence pour le frein moral, dans sa haine du prêtre; si, comme sa devancière, elle se laisse pervertir et énerver par la prospérité, pour ne retrouver la foi et la raison que sous l'empire de la souffrance et de la peur; on peut lui prédire une prompte et honteuse ruine. Elle ne se relèvera, de temps à autre, dans un paroxysme de turbulence éphémère, que pour retomber chaque fois plus bas dans l'abîme du césarisme.

La religion, avons-nous dit cent fois, a besoin de la liberté; mais nous avons toujours ajouté: la liberté a non moins besoin de la religion; et plus, mille fois plus que toute autre, la liberté démocratique. Sans le secours de l'antique bienfaitrice du monde, toujours vivante et toujours jeune, la liberté moderne ne viendra à bout des obstacles et des ennemis qui l'assiègent. Plus on est démocrate et plus il faudrait être chrétien; car le culte fervent et pratique du Dieu fait homme est le contre-poids indispensable de cette tendance perpétuelle de la démocratie à constituer le culte de l'homme se croyant Dieu. L'enivrement de soi, l'idolâtrie du bonheur terrestre, l'apothéose de la raison souveraine du peuple souverain, ce poison inhérent au développement de la démocratie, ne rencontre d'antidote que dans la foi et l'humilité du chrétien.

C'est pourquoi Tocqueville, cet illustre contemporain, que l'on cite déjà comme un ancien, a prononcé cette sentence immortelle: "Plus l'homme s'accorde de liberté sur la terre, plus il doit s'enchaîner du côté du ciel. S'il n'a pas de foi, il faut qu'il serve, et s'il est libre, qu'il croie."

Ici encore, les faits parlent plus haut que les théories. Tous les pays qui ont conquis et conservé la liberté, toutes les révolutions démocratiques qui ont réussi, portent au front la marque indélébile de la religion; témoin la Hollande au seizième siècle, l'Angleterre au dix-septième, l'Amérique au dix-huitième, et je suis fier de pouvoir ajouter, la Belgique au dix-neuvième. Interrogez tous ceux qui reviennent des États-Unis, ils vous diront à quel point ce peuple immense, si grand, si belliqueux, si prodigieux au milieu de ses malheurs, de ses discordes, est dominé par la religion, et comment cette religion, sous une forme le plus souvent incomplète, erronée, mais sérieuse et sincère, demeure la première de ses institutions politiques, la seule même qui soit universelle et invariable. Le crime des auteurs de la Révolution française, crime impardonnable devant Dieu comme devant les hommes, c'est d'avoir méprisé, outragé et persécuté la religion de la France. C'est pour cela qu'elle n'a point réussi; et qu'on a pu dire d'elle avec une haute et triste raison: "Civilement, elle a fait son œuvre: politiquement, elle n'est jusqu'ici qu'une grande espérance trompée."

Insistons sur cette nécessité impérieuse pour la démocratie moderne de recourir humblement et cordialement à la religion de ses pères. Dans l'une des plus récentes phases de cette révolution qui dure encore, au 24 février 1848, une main ennemie pénétra dans le cabinet du grand et intègre orateur que l'émeute venait de proscrire, y déroba les notes qu'il se proposait de porter le lendemain à la tribune, et les livra à la publicité. On y lisait entre autres cet axiome: "Deux caractères essentiels du

bon citoyen dans un pays libre: 1o savoir respecter et supporter la liberté d'autrui; 2o savoir se servir de sa propre liberté."

Or, je le demande, qui donc enseignera l'art de pratiquer ces deux conditions au bon citoyen de la démocratie moderne? Qui, si ce n'est la religion?—Qui lui enseignera surtout à réagir contre le niveau écrasant de l'état moderne? Qui lui inspirera cette force morale, cette patience virile, cette persévérance invincible, cette intraitable indépendance dont nous aurons de plus en plus besoin pour tenir tête au torrent? Qui maintiendra la vie dans nos âmes et l'espérance dans notre cœur, quand nous aurons roulé de mécompte en mécompte, de servitude en servitude, quand nos votes, nos vœux, nos discours seront noyés dans les clameurs serviles de la foule, quand nos mains seront désarmées, nos lèvres cousues, notre plume brisée? Qui, si ce n'est la religion? Car elle seule est la source intarissable de cette force surnaturelle qui maintient le ressort des âmes, qui leur instille l'instinct du droit, de la dignité et de la liberté. J'ajoute encore et toujours: la religion personnifiée dans l'Église catholique; car c'est elle et elle seule, qui, malgré certaines alliances regrettables et certaines apparences contraires, finira toujours, à un jour donné, par entrer en lutte avec le pouvoir absolu. Elle seule a su résister au premier des Napoléon, à l'heure où le continent tout entier se prosternait devant lui. Elle seule sait encore, comme aux jours de sa jeunesse, enfanter des martyrs; et le martyr, a dit je ne sais plus quel philosophe, est une invention du ciel pour dompter les maîtres de la terre.

Qui encore parviendra à consolider, à rétablir dans la conscience des masses, cette notion de la propriété qui a déjà reçu de si rudes atteintes et que menacent bien d'autres dangers? N'est-ce pas, encore une fois, la religion? car, on l'a dit très-justement, "pour croire à la propriété, quand on ne croit pas à Dieu, il faut être propriétaire." Eh! qui donc pourrait contenir et réprimer cette passion universelle et exclusive du bien-être dont nous risquons tous d'être à la fois complices et victimes, si ce n'est l'Église catholique, elle qui a toujours consacré, avec une sollicitude toute spéciale, l'inviolabilité de la propriété, mais en inspirant au propriétaire l'esprit de sacrifice et d'abstinence, en imprimant à la propriété elle-même le caractère d'une charge, d'une obligation morale? elle, qui a donné au monde le type le plus complet, le plus universel et le plus varié de cette propriété corporative si sagement garantie et pratiquée en Angleterre comme en Amérique, si follement méconnue par nos législateurs modernes, et dont la coexistence est indispensable à la propriété individuelle, pour garantir et consolider celle-ci? elle enfin dont la spoliation inexcusable a donné le signal de tous les attentats commis au nom de l'État contre le droit privé et justifié d'avance tous les arguments du communisme et du socialisme moderne?

Je pourrais ainsi passer en revue toutes les plaies et tous les périls que je signalais tout à l'heure, montrer partout le remède à côté du mal, et ce remède toujours accessible et toujours efficace entre les mains maternelles de l'Église. Mais le temps presse, et je me borne à ceci. Toutes les aspirations libérales et légitimes de la société moderne impliquent le développement énergique de l'effort et de la responsabilité, de l'effort moral et de la responsabilité individuelle, c'est-à-dire des deux

notions fondamentales de la vie chrétienne. A qui donc pourrait-elle s'adresser pour apprendre à discipliner l'effort, à définir et à mesurer la responsabilité, si ce n'est à la religion chrétienne? N'est-ce pas là qu'elle est assurée de trouver l'inappréciable et indispensable secours de ces grandes vertus naturelles que la religion adopte, conserve et propage; que l'Eglise catholique a consacrées sous le nom des quatre vertus cardinales, et qui, reconnues et vantées par la philosophie, n'ont cependant trouvé leur véritable sanction et leur entier développement qu'au sein des sociétés chrétiennes? Ce n'est pas à la politique, c'est au catéchisme que nous demanderons leurs noms et leurs attributs: la *prudence*, qui éclaire et gouverne notre esprit; la *justice*, qui repose sur le respect du bien et du droit d'autrui; la *tempérance*, qui réprime toute convoitise déréglée; la *force*, *fortitudo*, c'est-à-dire la force d'âme qui sait tout braver pour accomplir le bien et tout souffrir plutôt que de manquer au devoir. J'ose dire qu'aucun régime n'exige la pratique exacte et constante de ces quatre vertus autant que la démocratie. Aucune constitution, ni aucun programme politique ne remplacera pour elle cette page du catéchisme.

Mais, pour appliquer ces remèdes souverains dont les catholiques sont dépositaires, pour exercer sur la société moderne l'action salutaire qui leur appartient, il leur faut autant de bonne foi que d'abnégation. Il faut surtout que des malentendus invétérés soient éclaircis et dissipés. Il ne faut plus qu'on puisse nous soupçonner de ne pas accepter les conditions d'une époque militante, ni de sacrifier les nécessités urgentes du temps actuel à des chimères, à des regrets, même les plus naturels et les plus honorables; ni surtout de vouloir ramener le monde, directement ou indirectement, à un passé étoilé sans retour.

Aucune précaution n'est superflue pour rassurer la susceptibilité ombrageuse de l'opinion à cet endroit. On a toujours et partout les yeux ouverts sur notre conduite, sur nos écrits, sur nos discours, et dès que nous donnons un prétexte quelconque à croire que des doctrines hostiles à la société moderne sont au fond de notre cœur, nos ennemis s'emparent de ce prétexte, si frivole qu'il soit, pour l'exploiter contre l'Eglise et contre la vérité catholique, pour justifier leurs préventions, leurs violences et leurs iniquités.

D'ailleurs, de même qu'il ne faut pas juger l'Eglise, ni l'ensemble de la doctrine catholique, d'après les paradoxes ou les palinodies de tel écrivain excentrique, il ne faut pas non plus juger le fond des principes de la démocratie, ni le fond du cœur des masses démocratiques, d'après les invectives ou les dénonciations des romanciers et des journalistes en vogue. Tout condamner dans la société moderne parce qu'elle est démocratique, c'est s'abandonner à une aberration au-si puérile que de tout admirer dans la société ancienne, parce qu'elle était aristocratique ou monarchique. La classe moyenne, la bourgeoisie elle-même, que l'on attaque si volontiers aujourd'hui, d'en haut et d'en bas, et à qui l'on fait payer cher sa prépondérance momentanée: la bourgeoisie, qui a commis de si grandes fautes, n'a pas été tout entière coupable de ces fautes. A côté de ceux qui les ont commises et qui au besoin les recommenceraient, elle renferme beaucoup d'éléments honnêtes et précieux, beaucoup d'âmes qui ont toute sorte de droits à être étudiées, ménagées et ramenées. Que dis je? N'est-ce

pas elle qui peuple de ses enfants nos conférences de Saint-Vincent de Paul? N'est-ce pas elle qui a donné au catholicisme la plupart de ses plus généreux champions, tels que Lacordaire et Ozanam, pour ne citer que les morts? Il y a une certaine haine contre le bourgeois, dont certains catholiques se sont imprudemment les échos, et qui n'est au fond qu'un symptôme morbide de la jalousie plébéienne dont notre société est atteinte. Ce qu'on poursuit en lui, c'est encore un semblant d'aristocratie, un dernier débris de hiérarchie sociale. Un dénuement âcre et venimeux ne guérira aucune des plaies d'une société où la bourgeoisie et le peuple, où toutes les classes se confondent et se pénètrent par des influences mutuelles qui font retomber sur l'ensemble le bien et le mal que l'on serait tenté d'imputer à telle ou telle fraction du corps social. Ne soyons donc, ni les panégyristes, ni les détracteurs à outrance de la société moderne. Sachons l'étudier, l'avertir, la corriger, s'il se peut; mais sachons surtout reconnaître que nous n'en verrons pas d'autre. Mieux vaut mille fois la reconnaître et la servir, avec l'espoir de la purifier et de la relever par la justice et la vérité. C'est le meilleur, peut-être l'unique moyen d'empêcher les révolutionnaires et les Sardanapales de mettre la main sur elle pour l'exploiter au profit de leur cupidité ou de leur égoïsme.

Mais il ne suffit pas d'établir que le catholicisme peut et doit apporter un remède souverain aux maux de la démocratie, je prétends encore établir que le catholicisme n'a rien à redouter de la démocratie libérale, et a tout à espérer du développement de toutes les libertés qu'elle comporte.

Le catholicisme a tout intérêt à combattre pour son propre compte ce qui menace et ce qui compromet la société moderne et la liberté, qui en est le principe nouveau et vital. L'absolutisme, la centralisation, la démagogie, voilà les grands ennemis de la démocratie libérale: ce sont aussi les forces que l'Eglise rencontre partout sur son chemin, partout armées et partout implacables contre elle.

Refouler les envahissements de l'Etat, consacrer le droit de propriété, respecter la liberté individuelle, établir et maintenir le droit d'association, voilà ce qu'exige le progrès et la consolidation de la démocratie, voilà aussi ce que doit vouloir l'Eglise, car nul n'en profitera autant qu'elle.

Toutes les extensions de la liberté politique et civile seront favorables à l'Eglise, et toutes les restrictions tourneront contre elle. Quelle est donc la liberté moderne qui ne soit désormais ou nécessaire ou au moins très-utile à l'Eglise? Il y a des libertés dont la démocratie se soucie peu, et que les catholiques regrettent ou réclament avec raison, telles que la liberté de tester, la liberté de la charité; il n'y en a pas une seule parmi celles même que la révolution a enfantées dont les catholiques n'aient encore plus besoin que les démocrates.

Partout aujourd'hui ce sont les catholiques qui ont besoin de la liberté, et qui bon gré mal gré l'invoquent ou la regrettent. Partout ce sont nos adversaires qui la restreignent, ou la violent, ou l'escamotent, en invoquant contre nous le maintien ou l'extension des usurpations de l'Etat sur le domaine de la conscience, de la famille, de la propriété et du libre arbitre.

C'est pourquoi il ne faut jamais se lasser de répéter les fortes paroles écrites il y a vingt ans par celui qui est devenu le plus illustre de nos orateurs, et dont chaque

jour écoulé depuis lors n'a fait qu'accroître la glorieuse autorité :

“ Ces libertés si chères à ceux qui nous accusent de ne pas les aimer, nous les proclamons, nous les invoquons pour nous comme pour les autres...”

“ Nous acceptons, nous invoquons les principes et les libertés proclamés en 89...”

“ Vous avez fait la révolution de 1789 sans nous et contre nous, mais *pour nous*, Dieu le voulant ainsi malgré vous.”

Prenons une à une les idées les plus populaires, les institutions les plus acceptées au sein de la démocratie moderne, je désire qu'on en trouve une seule qui, dans l'état actuel du monde, ne soit acceptable ou même profitable aux catholiques.

Le dix-neuvième siècle se vante, et avec raison, d'avoir restauré l'idée de nationalité. Cette idée, comme je viens de l'indiquer, je la crois plutôt menacée que servie par les progrès de la démocratie cosmopolite. Transformée en principe absolu, elle peut, comme toutes les idées et tous les principes de ce monde, provoquer des applications immodérées, périlleuses, et tomber dans l'absurde. Mais, prise en soi, sans exagération, sans abus, elle est une vérité, et, comme toute vérité, elle est une puissance. Or, cette idée, d'où vient-elle ? Qui donc a baptisé, béni, instruit, formé, consacré, toutes les nationalités chrétiennes ; qui donc a veillé sur leur croissance avec la plus maternelle tendresse, si ce n'est l'Eglise ? Dans l'antiquité, ne sont-ce pas les peuples religieux par excellence, comme les Juifs et les Romains, qui ont maintenu la flamme toujours vivante de l'esprit national, dans la bonne comme la mauvaise fortune ? Et dans le monde moderne, qu'il s'agisse de nationalités triomphantes comme la France, ou souffrantes comme l'héroïque Pologne, de nationalités unitaires comme l'Espagne, ou mixtes comme la Hongrie ; de nationalités d'origine latine, d'origine germanique ou d'origine mixte comme la nôtre, qui donc ont-elles toutes trouvé à côté de leur berceau et pendant toute leur carrière, si ce n'est l'Eglise, ses missionnaires, ses pontifes, ses apôtres, ses saints, ses moines, ses innombrables ministres perpétuellement courbés sur les sillons qu'ils creusent de siècle en siècle pour y semer la civilisation, la vertu, la justice et la liberté ? Il faut supposer d'un côté le comble de l'ingratitude, et de l'autre un abîme d'imbécillité pour établir un conflit entre la régénération légitime des nationalités opprimées et l'inépuisable maternité de l'Eglise.

D'autres m'objecteront peut-être le suffrage universel. Le suffrage universel ! Je n'en suis pas l'apologiste ; j'en suis au contraire la victime. Mais il existe, et il menace de gagner chaque jour du terrain. Ceux qui le réprouvent ou le contestent en droit ne peuvent faire autrement que de le reconnaître comme un fait, et, sachez-le bien, ce fait, une fois introduit, deviendra un fait définitif et une conquête irrévocable. Mais ce fait, ou ce droit, qu'a-t-il donc d'incompatible avec l'Eglise, avec la vérité catholique ? Nous autres, vieux libéraux, vieux parlementaires, hommes des anciens partis, comme disent les nouveaux courtisans, nous pouvons bien nourrir de graves appréhensions, de légitimes inquiétudes sur la possibilité de concilier la pratique du suffrage universel avec les lumières et l'indépendance qu'exige le gouvernement représentatif chez le corps électoral. Mais, nous, victimes ou vainqueurs du suffrage universel, nous

avons le même intérêt à désirer, à exiger qu'il soit éclairé, affranchi, délivré de toute influence abusive, de la pression, des menaces ou des promesses du pouvoir. Ce n'est pas seulement notre intérêt, c'est notre devoir, notre honneur, notre avenir moral qui nous imposent ce programme. En quoi ce programme peut-il blesser les intérêts ou les droits de l'Eglise ? Pourquoi, d'ailleurs, l'Eglise, née pour éclairer, pour convertir, pour gouverner, non pas quelques hommes, mais tous les hommes ; pourquoi craindrait-elle d'être en contact avec les masses sur le terrain du suffrage électoral ? Ah ! je suis mille fois de l'avis de ceux qui estiment que l'Eglise ne doit descendre sur ce terrain, comme sur tout champ de bataille électoral, qu'à très-bon escient, avec d'innombrables précautions et pour des motifs strictement impératifs. Mais, une fois admise la nécessité pour elle de sortir dans certains cas de sa neutralité politique, pourquoi donc reculerait-elle plutôt devant le suffrage universel que devant le suffrage restreint ? N'a-t-elle pas, au contraire, d'autant plus de facilités pour parler aux hommes que la sphère de son action s'agrandit ? N'a-t-elle pas mille moyens légitimes d'arriver au cœur, à l'esprit, à l'oreille des masses ? Et, dût-elle échouer, une fois, deux fois, dix fois même, ne peut-elle pas espérer, à meilleur droit que personne, des retours salutaires, des revanches éclatantes ? Dût-elle même n'y rencontrer qu'un perpétuel mécompte, s'y exposer avec bonne foi et avec confiance dans son droit serait mille fois moins humiliant que de tout attendre, soit de la faveur d'un prince, ce qui est le plus grossier des pièges, soit de la reconstruction d'une aristocratie, ce qui est la plus chimérique des utopies.

Que dirons-nous du grand principe démocratique de l'égalité devant la loi, de l'égalité répartition des charges et des obligations civiles et sociales ? En quoi peut-il nuire à l'Eglise, ou gêner son action, ou blesser ses principes ? En vérité, cela n'a plus besoin d'être discuté. Ah ! nous le savons bien, il y a encore de par le monde des privilèges, et on les invoque encore, et on en créerait très-volontiers de nouveaux ; mais uniquement contre l'Eglise, contre nous, à notre détriment, et jamais ni nulle part à notre profit. Dans l'ordre temporel, l'avènement de tout le monde à tout ; toutes les carrières envahies par un nombre illimité de prétendants pour un nombre limité de places ; les plus hautes fortunes exposées en prime aux ambitions les plus obscures ; des convoitises ardentes et innombrables allumées par l'éducation dans tous les cœurs, puis éteintes par d'inévitables mécomptes chez les naufragés de la concurrence universelle, toujours disposés à attendre d'une révolution ce que la chance ordinaire leur a refusé. Voilà ce qu'entraîne la démocratie moderne. Certes, il y a là un péril sérieux pour l'organisation politique, pour le repos social, et il peut être permis aux hommes politiques de s'en effrayer. La société en mourra peut-être. Mais l'Eglise ! elle en a vécu, et depuis dix-huit siècles. Oui, que fait-elle autre chose, depuis qu'elle existe, si ce n'est de vivre de ce principe et de ce péril ? elle qui n'a jamais admis dans sa puissante hiérarchie aucune condition de naissance ou de fortune, qui a toujours appelé aux plus éminentes dignités de cette hiérarchie les plus obscurs d'entre ses enfants, qui a eu pour premier pape un pêcheur du lac de Tibériade, et qui, en plein moyen âge, en pleine aristocratie féodale, n'a pas connu de pontife plus illustre et plus puissant que saint Grégoire VII, le fils d'un charpentier toscan ?

Mais serrons la question de plus près. Prenons la constitution belge, la plus libérale en même temps que la plus démocratique de l'Europe. En venant ici, je me suis arrêté, comme toujours, avec une émotion profonde, devant ce monument qui orne votre capitale, le monument du Congrès et de la Constitution, élevé à votre indépendance nationale par les mains de la liberté satisfaite, et couronné par la statue d'un roi honnête homme, d'un roi fidèle à tous ses serments, et dont le règne aura été, non-seulement le plus long, mais aussi le plus heureux, le plus populaire et le plus honoré de tous les règnes de ce siècle. Au-dessous de la statue de ce roi exceptionnel, j'ai vu quatre autres statues qui représentent les quatre grandes libertés que votre constitution a données à la Belgique pour patrimoine et au monde pour exemple : la liberté de l'enseignement, la liberté de l'association, la liberté de la presse et la liberté des cultes. Ce sont des catholiques, j'en appelle à tous les souvenirs, ce sont des catholiques qui ont le plus contribué à ce que ces quatre libertés fussent données pour bases fondamentales à votre édifice constitutionnel. Ils ont eu mille fois raison, quoi qu'en aient pu dire quelques fanatiques d'absolutisme et d'intolérance. Je les en remercie avec le plus tendre respect ; l'expérience les a mille fois justifiés, car il n'est pas une seule de ces libertés qui, aujourd'hui comme en 1830, ne nous soit indispensable à nous, à vous, à tous les catholiques des deux mondes.

La liberté de l'enseignement ! Inutile d'insister sur ce point. C'est nous qui l'avons surtout et partout réclamée ; c'est à nous que surtout et partout elle profite ; c'est contre nous, exclusivement contre nous, qu'elle est sans cesse méconnue ou violée par la force ou par la ruse ; c'est à nous surtout qu'on la refuse là où elle n'existe pas encore.

La liberté d'association ! Mais c'est encore à nous surtout qu'elle profite ; c'est à nous surtout qu'elle est nécessaire, absolument nécessaire pour toutes nos œuvres de charité, d'enseignement, de dévouement, de vie spirituelle et pénitente ; pour que l'Église, notre mère, puisse vivre de la plénitude de sa vie, sans être enchaînée, mutilée, comprimée dans l'essor miraculeux de son immortelle jeunesse, de sa prodigieuse fécondité. C'est contre nous seuls qu'on voudrait exhumer ces lois inhumaines, heureusement tombées en désuétude, misérables débris du régime despotique, qui refusent aux chrétiens associés pour le service de Dieu et du prochain l'égalité, la liberté et la fraternité civique.

La liberté de la presse ! C'est-à-dire la publicité, c'est-à-dire la vie intellectuelle, morale, littéraire et scientifique, politique et sociale. Mais on en serait les prêtres, où en seraient les évêques, où en serait le Pape lui-même, dans l'état actuel du monde, si la presse était partout, comme elle l'est dans certains pays, sous la main du pouvoir, censurée, mutilée, étouffée au gré de quelques laïques. Comment s'y prendraient-ils pour faire connaître à leur troupeau la vérité, le devoir, la vérité et la suprême autorité. A Dieu ne plaise que je méconnaisse les abus de la presse, ou que je veuille réclamer, comme quelques-uns, son impunité absolue, sa liberté illimitée ! Je ne suis même pas de ceux qui croient que les bons livres ou les bons journaux puissent réparer tout le mal que font les mauvais journaux ou les mauvais livres. Mais j'affirme que, dans les pays que nous représentons ici, France, Angleterre, Allemagne, Italie, toute restriction arbitraire infligée à la presse ne

tournera qu'au profit des ennemis de la religion, ne servira qu'à accroître le monopole oppressif des vieux journaux, ne gênera et ne supprimera que les publications catholiques, ne laissera passer librement que le poison et ne conquerra que l'antidote. Nulle part elle ne profitera à l'Église ; il n'en résultera qu'un état de choses comme celui que nous voyons en France, où sept évêques n'ont plus le droit de se concerter pour donner, par la voie des journaux, un avis aux fidèles sur leur devoir électoral, tandis que cent journalistes, officieux ou autres, tenus à la plus stricte réserve envers le dernier des sous-préfets, peuvent, chaque jour, discuter et décrier les droits, les intérêts et les vérités de la religion ; tandis que les professeurs salariés par l'État pour instruire la jeunesse, peuvent impunément blasphémer contre la divinité de Jésus-Christ. J'appelle et j'approuve de tous mes vœux des mesures non préventives, mais qui réprimeront équitablement les abus de la presse là où il en existe ; j'approuve et j'appelle bien plus ardemment encore toutes celles qui, en la dégageant des entraves fiscales ou policières qu'elle rencontre ailleurs qu'ici, lui permettront de créer une publicité loyale, sérieuse, complète. Car la publicité, c'est l'arme des faibles, c'est le refuge des vaincus, c'est le frein des forts, des méchants, des menteurs ; c'est, dans une société démocratique, la garantie suprême, celle que nulle autre ne peut remplacer, et qui peut seule tenir lieu de toutes celles que trouvait l'ancienne société dans la hiérarchie des rangs, dans l'indépendance des situations, dans l'empire des traditions. Pour nous catholiques, qui sommes en minorité dans tant d'États modernes, et qui, là même où nous sommes en majorité, n'en avons ni les droits ni la force, c'est le premier de nos besoins. La liberté de la presse, c'est la liberté de la plainte, et la plainte, quand elle a pour auxiliaire la publicité, c'est le levier qui renverse les murailles des citadelles et des cachots. Oui, si oppressive que soit la légalité, si violents que soient les préjugés populaires, la plainte, armée du droit d'écrire et de parler, saura en venir à bout. C'est la liberté de la presse, aidée et dirigée par la liberté de la tribune, qui a arraché, après trente ans d'efforts, l'émancipation des catholiques au bigotisme de la protestante Angleterre. Ce sont elles qui, après dix ans de lutte, ont conquis la liberté d'enseignement sous la République française. J'entends dire quelquefois que les catholiques sont opprimés en Belgique ; j'ai même lu très-récemment, dans une feuille française " que la Belgique était un théâtre d'expérimentation destiné à montrer tout ce que la religion avait à redouter sous une constitution libérale." Mais, je vous le demande, à vous, Belges qui m'écoutez, lequel vaut le mieux d'être opprimé comme on l'est en Belgique, avec la faculté de parler et d'écrire librement, et de faire les élections que vous faisiez il y a trois mois, ou d'être protégé comme on l'est ailleurs.

Reste la *liberté des cultes*, que je ne sépare à aucun titre de ses sœurs : mais cette matière veut être traitée avec quelque détail. C'est une thèse immense et à quelques égards nouvelle dans une assemblée comme la vôtre. Vous êtes fatigués, et moi aussi ; permettez-moi de ne la développer que demain.

FEUILLETON :

LES SEPT ÉTOILES.

FANTAISIE.

Il y a eu un temps, temps bien éloigné du nôtre et dont vous ne vous souvenez certes pas, chers lecteurs, où le ciel s'appelait l'Olympe, et où le Dieu qui habitait cet Olympe s'appelait Zeus, Jupin ou Jupiter, trois noms qui, à peu de chose près, veulent dire la même chose. Ce dieu eut un jour la bizarre idée de rendre les hommes heureux.

Vous allez voir, chers lecteurs, comment il fut guéri de cette idée. Et comme les autres dieux, ses successeurs, en furent guéris après lui. Au reste, on ignore à quelle occasion cette singulière idée lui était entrée dans la tête ; mais le fait est que, lorsqu'il en fit part à son conseil de régence composé de Neptune et de Pluton, ces deux divinités trouvèrent la prétention tellement saugrenue, qu'ils s'écrièrent :

—Oh ! la drôle d'idée, Sire ; la drôle d'idée !

Mais, quand un dieu a une idée dans la tête, il faut qu'il mène cette idée-là à bonne ou à mauvaise fin, fût-ce l'idée grotesque de rendre les hommes heureux.

Restaient les moyens d'exécution.

Jupiter réfléchit un instant, puis, relevant tout à coup la tête :—J'y suis, dit-il.

Et il appela à lui les sept Étoiles du Septentrion.

Les Étoiles obéirent et vinrent se réunir à ses pieds.

Les hommes, étonnés, regardaient le ciel. Les astronomes, voyant ces sept météores qui traçaient un sillon lumineux dans l'azur du firmament, annoncèrent la fin du monde. Voilà comme les savants se trompent sur les intentions divines.

Les Étoiles dirent :

—Nous voilà, Majesté resplendissante et terrible, que veux-tu de nous ?

—Vous allez faire vos malles et voyager sur la terre, répondit le fils de Saturne et de Rhée ; vous recevrez tous les jours deux écus de Brabant pour vos frais de voyage.

—Et qu'allons-nous faire sur la terre ? demandèrent les Étoiles.

—Je me suis mis dans la tête de rendre les hommes heureux, répondit Jupiter ; mais comme ils n'apprécieraient pas le bonheur, si je leur donnais le bonheur pour rien, j'exige que vous le leur vendiez. Vous serez mes communs-voyageurs.

—Nous serons ce que tu nous ordonneras d'être, Majesté toute-puissante, dirent les Étoiles, d'une voix si mélodieuse que les hommes levèrent les yeux vers le ciel, se doutant que du ciel seul pouvait leur venir un si doux concert :—mais que vendrons-nous aux hommes ?

—Mettez-vous l'un à la suite de l'autre, et défilez devant moi.

—Les Étoiles s'alignèrent, et se mirent en mouvement dans l'ordre qui leur avait été indiqué.

Jupiter dit à la première :—Toi, tu vendras l'esprit.

Il dit à la seconde :—Toi, tu vendras la vertu.

Il dit à la troisième :—Toi, tu vendras la santé.

Il dit à la quatrième :—Toi, tu vendras la longévité.

Il dit à la cinquième :—Toi, tu vendras l'honneur.

Il dit à la sixième :—Toi, tu vendras le plaisir.

Il dit à la septième :—Toi, tu vendras l'argent.

Jugeant le désir des hommes d'après les vœux qu'ils

lui adressaient, il crut que lorsque les hommes auraient l'esprit, la vertu, la santé, les longues années, l'honneur, le plaisir et l'argent, les hommes seraient heureux. C'était croyable, en effet.

—Et maintenant, allez, dit-il aux Étoiles, et vendez aux hommes le plus que vous pourrez de votre divine marchandise.

Mais Neptune et Pluton ne furent aucunement convaincus et se mirent à rire plus fort que jamais, en répétant :

—Oh ! la drôle d'idée, Sire ; la drôle d'idée !

II.

Les sept Étoiles emballèrent leurs sept espèces de marchandises dans des caisses différentes, que leur fournit le magasinier du ciel, et, descendant sur la terre, commencèrent à faire l'article dès la première grande ville qu'elles trouvèrent sur leur chemin.

—Achetez de l'esprit ! achetez de l'esprit ! criaient l'Étoile n° 1. Achetez-en : j'en ai du tout frais, du tout chaud. Achetez de l'esprit ! Qui veut de l'esprit, de l'esprit, de l'esprit ?

Un rire homérique accueillit la proposition.

—Morbleu ! est-ce que cette drôlesse-là nous prend pour des imbécilles ? dirent les journalistes, les romanciers, les auteurs dramatiques, les directeurs de spectacles et les fermiers généraux.

—Une leste gaillarde, amoureusement tournée, par ma foi ! dirent les dandys en regardant la marchande d'esprit avec leurs lorgnons, leurs lorgnettes et leurs binocles, et en fouettant leurs bottes avec la cravache ou la badine qu'ils tenaient à leurs mains gantées beurre frais ; seulement, elle nous a l'air un peu bas-bleu. Quel dommage !

—Que vient faire ici cette bégueule ? dirent les femmes ; elle ferait bien mieux de nous apporter des soieries de Lyon, des dentelles de Valenciennes, des écharpes d'Alger, des coraux de Naples, des perles de Ceylan, des rubis de Visapour et des diamants de Golconde ; mais de l'esprit ! on l'a pour rien ; l'esprit court les rues. Elle sera obligée de manger son fonds, et encore elle mourra de faim.

Et la pauvre Étoile passait, sans avoir étrenné, d'une rue à l'autre, jusqu'à ce qu'enfin, trouvant une porte ouverte, elle entra sans savoir où elle entra. Elle entra à l'Académie. On recevait un néophyte. Il venait d'achever son discours. Le récipiendaire allait lui répondre.

—Achetez de l'esprit ! achetez de l'esprit ! cria l'Étoile.

Les auditeurs éclatèrent de rire. Le récipiendaire prit une prise de tabac à l'envers et éternua pendant une demi-heure. Le président appela les huissiers, et leur dit :

—Chassez-moi cette sotte, et donnez bien son signalement aux concierges, afin qu'elle ne repasse jamais la porte de l'Académie.

Les huissiers chassèrent l'Étoile, et les portiers prirent son signalement. L'Étoile s'en alla toute honteuse ; mais, comme c'était une Étoile de bonne foi, elle voulut remplir en conscience la mission qui lui était confiée. Elle suivit donc jusqu'à moitié à peu près, un pont qu'elle trouva devant elle après avoir remonté le quai pendant une centaine de pas, et, voyant une place au milieu de laquelle s'élevait un buste et au bout de

cette place une grande voûte où l'on entra par une douzaine de degrés, que montaient et descendaient une foule de gens qui paraissaient fort affairés et très-peu spirituels, elle pensa que peut-être trouverait-elle là le débit de sa marchandise, ignorant que plus les gens étaient bêtes, moins il leur venait à l'idée d'acheter de l'esprit.

L'Etoile traversa la foule et entra dans une grande salle où il y avait trois hommes vêtus de robes noires, coiffés de bonnets carrés noirs, assis devant un bureau, et, aux deux côtés de ces trois hommes, d'autres hommes vêtus comme eux du bonnet carré noir et de la robe noire. Alors, elle reconnut qu'elle était entrée au Palais-de-Justice, et que les hommes noirs étaient des juges, des avocats et des avoués. On plaidait une cause de la plus haute importance, de sorte que la salle était comble. L'avocat demandeur, qui était petit, laid, sale, avec une figure plate et un nez écrasé, venait d'achever ses plaidoiries et de prendre ses conclusions, de sorte qu'il se faisait une sorte de silence au moment où l'Etoile entra.

Elle crut le moment propice et se mit à crier :

—De l'esprit, Messieurs! qui veut acheter de l'esprit?

Or, il arriva que l'avocat qui venait de plaider et celui qui allait plaider virent, chacun de son côté, une épigramme dans cette offre, et, d'accord pour la première fois, prirent contre la malencontreuse Etoile les mêmes conclusions.

Ces conclusions tendaient à ce que la marchandise d'esprit fût décrétée d'accusation, à l'instant même, comme prévenue d'insulte à la justice. Par bonheur, le procureur-général était un jeune homme de beaucoup d'esprit, et il se contenta de conclure à ce que l'Etoile fût conduite hors du Palais-de-Justice par deux gendarmes. Les deux gendarmes prirent l'Etoile chacun par un rayon, et la reconduisirent jusqu'au pont, en lui montrant la voûte et en lui disant :

—Vous en êtes quitte pour la peur, cette fois-ci, ma belle enfant; mais qu'on ne vous y reprenne plus.

La pauvre Etoile s'en alla confuse; mais, comme elle avait résolu de ne pas sortir de la ville sans étrenner, elle marcha, marcha, marcha jusqu'à ce qu'elle arrivât sur une grande place au milieu de laquelle elle aperçut un monument carré.

—Ah! bon, dit-elle, voilà un temple comme j'en ai vu un à Athènes, et les Athéniens avaient tant d'esprit, qu'ils doivent désirer d'en acheter à quelque prix que ce soit.

Aussi se mit-elle à crier :

—Achetez-moi de l'esprit, Athéniens! achetez-moi de l'esprit!

Deux hommes passaient; l'un avait sous le bras un portefeuille plein de coupons de toute sorte, l'autre tenait un carnet sur lequel il faisait des chiffres tout en marchant.

—Je crois qu'elle nous a appelés Athéniens, dit l'homme au portefeuille.

—Il me semble avoir entendu quelque chose comme cela, répondit l'homme au carnet.

—Que veut-elle dire par Athéniens? demanda l'homme au portefeuille.

—C'est probablement une nouvelle société qui vient de se former, répondit l'homme au carnet.

—Achetez de l'esprit! achetez de l'esprit! criait l'Etoile en suivant les deux spéculateurs.

—Bon! dit l'homme au portefeuille, encore une société qui va faire banqueroute.

Et ils entrèrent dans le temple grec, qui n'était autre que la Bourse. On vendait, on achetait, on agiotait, on payait des différences, on proposait des primes; les uns offraient des coupons espagnols, les autres du crédit mobilier; ceux-ci du gaz liquide; ceux-là de l'eau à domicile; et tout le monde trouvait le débit de sa marchandise.

L'Etoile se promenait au milieu de ce tumulte en criant de toute la force de ses poumons;—De l'esprit! de l'esprit! qui veut acheter de l'esprit!

Un quart d'agent de change s'approcha d'elle.

—Que diable vendez-vous-là? demanda-t-il.

—De l'esprit.

—De l'esprit? Ah!

—Savez-vous ce que c'est?

—J'en ai entendu parler.

—Vous devriez en acheter, si peu que ce soit, ne fût-ce que pour faire connaissance avec lui.

—Est-il coté?

—Non.

—Eh bien! alors, que diable venez-vous faire ici?

Et, tournant le dos à l'Etoile:

—C'est un courtier marron, dit-il à une moitié d'agent de change.

Et tous deux s'en allèrent trouver un troisième quart d'agent de change qui désigna l'Etoile à un agent de police, lequel lui demanda sa carte, et, voyant qu'elle n'en avait pas, appela deux sergents de ville qui conduisirent la pauvre Etoile chez le commissaire du quartier. Le commissaire aurait pu l'envoyer en prison; mais, vu l'ignorance où elle paraissait être du lieu où elle avait été rencontrée, ignorance plus que démontrée par la nature de la marchandise qu'elle avait essayé d'y vendre, il se contenta de lui ordonner de quitter la ville dans les vingt-quatre heures.

L'Etoile était si fatiguée des avanies que les habitants de la première ville où elle était entrée lui avaient faites, qu'elle fit grâce au commissaire de police de vingt-trois heures et demie et s'achemina vers la porte la plus proche. Mais, à cette porte l'employé de l'octroi l'arrêta.

—Qu'avez-vous dans cette malle? demanda-t-il.

—De l'esprit, répondit l'Etoile.

—De l'esprit?—de l'esprit de vin?

—Non, de l'esprit.

—Contrebande, contrebande, dit l'employé de l'octroi, qui tenait pour contrebande toute marchandise qui lui était inconnue.

Et il fit arrêter la pauvre Etoile, et elle fut condamnée à 3 fr. 50 c. d'amende, après quoi deux douaniers saisirent la caisse, brisèrent les fioles, répandirent leur contenu dans le ruisseau, comme on fait du vin frelaté, tandis que deux autres, la prenant par dessous le bras, la conduisirent hors de la ville, en lui enjoignant de ne plus y remettre les pieds, sous peine de trois mois de prison.

Pendant ce temps l'esprit coulait à plein ruisseau. C'est depuis ce jour-là que les gaminus qui boivent au ruisseau ont tant d'esprit.

III.

Pendant que l'Etoile n° 1 sortait de la ville par une porte, l'Etoile n° 2 y entra par l'autre, en criant :

—De la vertu ! de la vertu ! qui veut acheter de la vertu ?

Les premiers qui entendirent ce singulier cri crurent s'être trompés ; mais l'Etoile, pleine de confiance dans sa marchandise, l'annonçait si hautement et si franchement, que bientôt les plus incrédules ne conservèrent plus aucun doute. Ceux qui l'entendaient haussaient les épaules, se disaient les uns aux autres :

—C'est quelque folle échappée de Charenton.

Les riches ajoutaient :

—On fait les maisons si petites maintenant, et nous avons déjà tant de meubles ; où diable veut-elle que nous mettions de la vertu ?

Les pauvres murmuraient :

—Que ferions-nous, nous autres pauvres gens, d'une marchandise si précieuse ; ce n'est pas la peine de faire des sacrifices pour l'acheter, car personne ne croira que nous l'avons.

Les femmes disaient :

—Bon ! de la vertu, il ne nous manquerait plus que cela, nous avons assez de peine à attraper des maris sans vertu. Comment ferions-nous avec de la vertu ?

Les jeunes cavaliers disaient :

—La vertu ! nous avons déjà deux chevaux, une meute, un jockey ; avoir avec tout cela de la vertu, serait un luxe qui mériterait que nos parents nous fissent interdire, et que nos tuteurs nous nommassent un conseil de famille.

Une seule femme s'approcha de la marchande. C'était la veuve d'un adjoint au sous-receveur d'un bureau de timbre.

—Combien coûte-t-elle, la vertu ? demanda la veuve.

—Rien.

—Comment, rien ?

—La peine de la garder seulement.

—C'est trop cher, dit la veuve, et elle tourna le dos à la marchande.

Voyant que les habitants de la ville n'allaient point à elle, elle résolut d'aller à eux. Une porte était ouverte, elle entra.

—Que voulez-vous ? demanda d'un ton aigre une femme grande, sèche, maigre, et dont le chien, qui paraissait aussi hargneux qu'elle, se mit à aboyer.

—Pardon, Madame, répondit humblement l'Etoile ; mais c'est que je suis marchande.

—Je n'ai besoin de rien.

—Tout le monde a besoin de ce que je vends.

—Que vendez-vous donc ?

—Je vends de la vertu.

—Si vous vendez de la vertu, vous devez en acheter alors ?

—Sans doute. Pourquoi cela, demanda la marchande ?

—C'est que j'en ai à revendre, dit la prude.

—Montrez-la, et peut-être ferons-nous affaire.

Alors la prude ouvrit les tiroirs d'une toilette et elle en tira une vertu, mais si vieille, si rapiécée, si pleine de reprises, si pleine de taches, si mangée aux vers, qu'il était impossible de se rendre compte de ce qu'elle avait pu être vingt ans auparavant.

—Combien me donnerez-vous pour vous vendre cette vertu-là ? demanda la prude.

—Combien me donnerez-vous pour vous l'acheter ? demanda l'Etoile.

—Voyez-vous l'impertinente ! s'écria la prude en arrachant sa vertu des mains de la marchande.

Mais la pauvre vertu était si sèche et si fragile qu'elle se déchira comme une toile d'araignée. C'était une mauvaise affaire. La prude menaçait la marchande de lui faire un procès en calomnie et en diffamation, pour avoir dit que sa vertu était une vertu de hasard. Et comme en ces sortes de matières la preuve n'est pas admise, l'Etoile courait grand risque de payer une grosse amende et même d'aller en prison. Elle offrit à la prude une vertu neuve, à la place de celle qui était hors de service. Mais la prude lui fit débiller sa marchandise, et quoique l'Etoile eût toutes sortes de vertus, la plaignante n'en trouva pas une seule à sa fantaisie.

La marchande fut obligée de lui offrir une indemnité en argent. Après une longue discussion, l'indemnité fut fixée à une pistole. L'Etoile tira de sa poche trois écus de Brabant qui faisaient onze livres dix sous, et pria poliment la prude de lui rendre un franc cinquante centimes. La prude sortit, sous prétexte d'aller les chercher, et revint avec la garde.

—Voilà une femme qui est entrée chez moi pour me voler, dit-elle : arrêtez-la et conduisez-la en prison.

L'Etoile eut beau dire qu'elle attendait sa monnaie, la garde, qui se composait d'Alsaciens qui n'entendaient pas la langue du pays, invita la marchande à se rendre chez le commissaire de police. Il fallut obéir. L'Etoile traversa les deux ou trois rues qui séparaient la maison de la prude du bureau du magistrat, et tous les gamins la suivaient en criant :—Ohé ! voleuse !

Arrivée chez le commissaire de police, la marchande de vertu exposa les faits avec tant de simplicité, que le digne magistrat, qui, grâce à l'œil qu'il portait sur lui, savait beaucoup de choses, entre autres choses, que la prude chez laquelle avait été arrêtée l'Etoile n'avait pas de la vertu à revendre, renvoya la garde, et resté seul avec l'accusée, lui demanda quels étaient ses moyens d'existence. L'Etoile ouvrit sa malle et montra sa marchandise. Le magistrat se mit rire.

—Ma belle enfant, dit-il, il y a des commerces qui n'en sont pas, et, si vous n'avez pas d'autre moyen d'existence, je vous inviterai à sortir de la ville ; la ville a ses pauvres.

La pauvre Etoile baissa la tête, et sortit de la ville, en laissant sa malle chez le commissaire de police, qui, dans un repas de corps qui eut lieu le premier jour de l'année suivante, en distribua, à titre d'étrennes, le contenu à ses confrères. C'est depuis ce temps-là que les commissaires de police sont si vertueux.

Le même jour, la troisième Etoile entra dans la même ville. C'était celle qui vendait de la santé.

—Santé, santé à vendre ! criait-elle ; qui veut de la santé ?

—Est-ce que vous vendez de la santé ? lui cria-t-on de tous côtés.

—Oui. Santé à vendre ! santé à vendre ! achetez.

En moins d'un instant, il se fit un grand cercle autour d'elle ; tout le monde en demandait, tout le monde en voulait, la pauvre Etoile ne savait qui entendre. Mais la plupart de ceux qui étendaient les bras vers le bienheureux spécifique avaient depuis longtemps tué la santé en eux et en avaient chassé jusqu'au cadavre de leur corps ; de sorte que la santé, qui avait son amour-propre, ne voulut jamais rentrer dans des endroits

d'où on l'avait si ignominieusement chassée. D'autres demandèrent :

—Est-ce cher à nourrir, la santé ?

—Oh ! mon Dieu, non, répondait l'Etoile.

—Qu'est-ce que cela mange, qu'est-ce que cela boit, et comment faut-il la traiter ?

Et l'Etoile répondit :

—La santé mange avec modération, boit de l'eau claire, se couche de bonne heure et se lève avec le soleil.

Alors les gens haussèrent les épaules, et dirent :

—Cette marchande ne pare pas sa marchandise ; autant vaudrait se faire ermite que d'acheter la santé.

Mais cependant il y eut deux classes d'individus qui se dirent :

—Si par malheur cette marchande-là fait fortune, nous sommes ruinés.

C'était les médecins d'abord : les fossoyeurs ensuite. Nous disons deux classes d'individus ; nous aurions dû dire une seule classe : car dans cette ville, les médecins et les fossoyeurs étaient associés et formaient une société en commandite, sous la raison sociale : MM. Trépas et C^{ie}.

Fossoyeurs et médecins se réunirent et résolurent de se débarrasser, coûte que coûte, de la marchande et de la marchandise. Les fossoyeurs se chargèrent de la marchandise. Les médecins se chargèrent de la marchande. Un fossoyeur lui escamota sa boîte. Et comme elle criait : —Au voleur ! on m'a volé ma santé ! un médecin, qui se trouvait à portée sur la route, lui dit :

—Venez par ici, ma petite, venez ; on va vous la rendre.

La marchande vit un homme de mine respectable, bien vêtu quoique d'une façon un peu lugubre. Elle eut confiance et le suivit. Il la conduisit à l'hôpital. Quand la pauvre Etoile reconnut le lieu où elle était, elle voulut en sortir au plus vite. Mais la porte s'était refermée sur elle. Elle vit qu'elle était tombée dans un guet-à-pens.

—Monsieur le médecin, dit-elle, monsieur le médecin, ayez pitié de moi ; je me porte à merveille.

—Vous vous trompez, lui dit-il, vous êtes fort malade.

—Mais je mange bien.

—Mauvais symptôme.

—Je bois bien.

—Mauvais symptôme.

—Je dors bien.

—Mauvais symptôme.

—J'ai l'œil clair, le pouls calme, la langue rose.

—Mauvais symptôme, mauvais symptôme, mauvais symptôme !

—Et comme l'Etoile, soutenant qu'elle se porte bien, ne voulait ni se déshabiller ni se coucher, l'homme noir appela quatre gardiens qui la déshabillèrent de force et qui l'attachèrent dans un lit.

—Ah ! dit le médecin, tu te mêles de vendre de la santé quand nous vendons de la maladie, nous ; au lieu de nous proposer une association, tu viens nous faire concurrence ; eh bien ! tu vas voir ce que tu vas voir.

Et il appela trois de ses confrères, et ils firent ce que les médecins appellent une consultation, et ce que les fossoyeurs, leurs associés, appellent un jugement à mort. On décida que l'Etoile serait soumise à un traitement pathologique, le plus expéditif de tous les traitements. On la mit d'abord à une diète contenue. Puis on lui tira tous les jours quatre palettes de sang.

Enfin, sous prétexte qu'elle dormait trop, somnolence qui pouvait amener l'apoplexie, on lui chatouilla la plante des pieds chaque fois qu'elle ferma les yeux.

Par bonheur, en qualité d'Etoile, la marchande de santé était immortelle. Elle ne mourut pas, attendu qu'elle ne pouvait pas mourir ; mais elle fut bien malade. Par bonheur encore, une nuit, son gardien s'endormit. La pauvre Etoile parvint à détacher un de ses bras, puis une jambe, puis l'autre. Alors elle se glissa doucement hors de son lit, ouvrit une fenêtre, attacha un de ses draps à la barre, s'enveloppa dans l'autre, et descendit dans le jardin de l'hôpital. Le jardin était clos de murs, mais ces murs étaient garnis d'espaliers. Elle monta par dessus les murs. Une fois de l'autre côté de l'enceinte, l'Etoile se mit à courir de toutes ses forces.

Comme l'hôpital était porte à porte du cimetière, on crut, non pas qu'elle sortait de l'hôpital, mais du cimetière, et, au lieu de la prendre pour une malade qui se sauve, on la prit pour un fantôme qui revenait. Le drap dont elle était enveloppée aidait encore au prestige. Au lieu de songer à l'arrêter, tout le monde, même la sentinelle qui veillait à la porte de la ville, s'écarta devant elle et la laissa passer.

—Ah ! s'écria-t-elle, si Jupiter a une seconde pacotille de santé à envoyer sur la terre, il peut en charger une autre marchande que moi.

Et quant à la première, elle ne s'informa même point de ce qu'elle était devenue. Mais nous, en notre qualité d'historien de ce merveilleux événement, nous nous sommes informé que le fossoyeur qui avait volé la caisse à l'Etoile avait porté cette caisse à ses camarades, en leur disant ce qu'elle contenait. Alors, tous ensemble, avaient creusé un trou énorme en forme de fosse au milieu du cimetière. Ils y avaient jeté la santé et avaient comblé la fosse. De sorte que personne n'avait profité de la bonne volonté de Jupiter, excepté les morts. C'est depuis ce temps-là que les morts se portent si bien.

V.

Pendant que l'on conduisait traîtreusement la santé à l'hôpital, où elle fut morte bien certainement si elle n'eût pas été immortelle, un cri, qui n'était pas sans analogie avec celui qui venait de lui si mal réussir, se faisait entendre dans un autre quartier de la ville.

C'était la quatrième Etoile qui essayait de débiter sa marchandise et qui criait :

—Qui veut vivre longtemps ? qui veut vivre toujours ? Achetez de longues années ! achetez ! achetez !

A ce cri, toute la ville fut sens dessus dessous. Un riche banquier, qui avait maison à Paris, à Francfort, à New-York, à Vienne et à Londres, ordonna à son agent de change de réaliser autant de millions qu'il en faudrait pour acheter la boîte à lui tout seul. Les grands seigneurs requièrent la garde, afin d'empêcher les manants d'acheter la précieuse denrée. La chambre législative décréta que celui qui achèterait de longues années paierait l'impôt progressif. Le banquier vint avec ses millions pour tout acheter ; mais il y eut émeute, on cria à l'accapareur, et l'on pendit le banquier.

Alors le roi, qui était un bon roi, abolit tous les monopoles proposés, et déclara par un édit que les longues années se vendraient publiquement et que chacun,

excepté les condamnés à mort, aurait le droit d'en acheter selon ses moyens.

Alors chacun s'approcha de l'Etoile, une main pleine d'argent et une main vide.

—De longues années! de longues années! disaient les acheteurs; voilà de l'argent; acceptez mon argent; mais prenez donc mon argent!

—A votre service, messieurs et mesdames, répondait l'Etoile; mais avez-vous fait provision de la marchandise que vendaient mes trois sœurs?

—Et que vendaient vos trois sœurs? demandaient les acheteurs, pressés de tenir la précieuse marchandise.

—La première vendait de l'esprit.

—Nous n'en avons pas acheté.

—La seconde vendait de la vertu.

—Nous n'en avons pas acheté.

—La troisième vendait de la santé.

—Nous n'en avons pas acheté.

Alors, répondit la marchande de longues années, j'en suis fiée, mais *sans esprit, sans vertu et sans santé*, les longues années n'ont aucune valeur.

Et la marchande de longues années referma sa malle, refusant de vendre sa marchandise à des gens qui n'avaient pas eu l'intelligence d'acheter celle de ses sœurs. Sa malle refermée, il se trouva qu'elle avait, sans y faire attention, gardé un échantillon de sa marchandise à la main. C'était un petit bout de longue vie. Il y en avait pour trois siècles. Un perroquet était là sur son perchoir. —As-tu déjeuné, Jacquot, demanda-elle.

—Non, Margot, répondit le perroquet.

L'Etoile se mit à rire, et lui donna l'échantillon. Le perroquet le mangea jusqu'à la dernière miette. C'est depuis ce temps-là que les perroquets vivent trois cents ans.

VI.

En ce moment, la marchande de longues années, qui regardait le papegai croquant son échantillon, entendit un grand tumulte. Au milieu de ce tumulte, elle distingua ces mots:

—De l'honneur! de l'honneur! qui veut acheter de l'honneur?

C'était la cinquième Etoile qui faisait son entrée dans la ville. Tous ces gens qui avaient refusé d'acheter de l'esprit, de la vertu et de la santé, et à qui on venait de refuser de vendre de longues années, étaient furieux. A ce cri, de l'honneur! de l'honneur! qui veut acheter de l'honneur? ils résolurent de ne pas acheter l'honneur, mais de s'en emparer et s'il était possible de l'avoir pour rien. En conséquence, ils se ruèrent sur la pauvre Etoile qui, se voyant ainsi menacée, ouvrit sa boîte et la secoua.

Mille choses en tombèrent. C'était des croix, des titres, des rubans, des clefs d'or, des épaulettes. Chacun se rua sur quelque objet et l'emporta en courant, chacun croyant emporter de l'honneur, tandis que l'adroite Etoile n'avait laissé tomber que des honneurs. Ce qui n'est pas la même chose.

Le véritable honneur était resté au fond de la boîte de l'Etoile comme l'espérance était restée au fond de la boîte de Pandore. C'est depuis ce temps-là que l'honneur est si rare et que les honneurs sont si communs.

VII.

Sur ces entrefaites, la sixième Etoile arriva en s'écriant:

—Des plaisirs!... qui veut acheter des plaisirs?

Ceux qui n'avaient pas eu leur part d'honneurs voulurent avoir au moins des plaisirs. Mais ceux qui en avaient eu, leurs croix à leurs boutonnières, leurs titres dans leurs poches, leurs rubans à leurs cous, leurs clefs d'or au pan de leurs habits, leurs épaulettes sur les épaules, s'avançaient avec les autres pour avoir leur part.

Mais on trouva que ces messieurs abusaient de la fortune; on les appela cumulards, on fit une émeute. Ils arrachèrent la boîte des mains de l'Etoile... on arracha la boîte de leurs mains. Dans tout ce tohu-bohu la boîte tomba sur le pavé, la boîte se brisa, et les plaisirs volèrent de tous côtés. Ce fut alors comme dans les baptêmes de village, où le parrain et la marraine jettent des dragées, et où les gamins se ruent pour en avoir. Seulement, les dragées étaient les plaisirs; et les gamins, la population tout entière d'une ville. Il en résulta qu'au lieu que chacun achetât le plaisir qui lui convenait, chacun arracha le plaisir de son voisin, et fut partagé, non pas selon sa convenance, mais au hasard.

Or, le hasard s'en était donné à cœur joie... et s'était bien inoqué des pauvres humains... Les femmes avaient la chasse; les hommes, les dentelles et les chiffons; les goutteux, la danse; les paralytiques, la promenade; les sourds, la musique; les aveugles, la peinture; les vieillards, l'amour passionné; les vieilles femmes, l'amour platonique; les enfants, le whist.

Bref, personne n'avait ce qu'il eût choisi; aussi nul n'était-il content et chacun maudissait-il la marchande.

Ce que voyant celle-ci, elle prit les jambes à son cou et se sauva au lieu de demander son argent. C'est depuis ce temps-là que les plaisirs sont si mal distribués, que l'on est tenté de regarder comme un fou tout homme qui prend du plaisir.

VIII.

Et lorsque la pauvre marchande de plaisirs, qui venait de voir si effrontément piller sa marchandise, fut sortie de la ville, elle aperçut sa septième sœur, celle qui devait vendre l'argent, évanouie dans le fossé qui bordait la grande route. La marchande de plaisirs courut à elle, s'assit à ses côtés, lui posa la tête sur les genoux et lui fit respirer des sels. Mais ce ne fut pas sans peine que la septième Etoile revint à elle. Revenue à elle, voici ce qu'elle raconta:

—A peine étais-je en vue de la ville, à peine eus-je l'imprudence de dire ce que j'y venais vendre, à peine sut-on que j'étais chargée d'argent, que des hommes tombèrent sur moi, me dépouillèrent et me laissèrent pour morte comme tu as vu.

—Mais quels étaient ces misérables? demandèrent les autres Etoiles qui venaient derrière.

—Des bandits?

—Des vagabonds?

—Des hommes mourant de faim?

—C'étaient les millionnaires, mes sœurs, soupira la septième Etoile.

IX.

Et quand les sept Etoiles furent remontées au ciel et eurent raconté à celui qui les avait envoyées comment elles avaient été reçues ici-bas, Jupiter fronça son sourcil terrible.

Mais Nuptune et Pluton éclatèrent de rire.

—Nous avions bien dit, Sire, s'écrièrent-ils, que tu avais eu là une drôle d'idée.

LA FÉE URGANDE,

Poésic de BERANGER.

Mise en Musique et dédié à Madame D***, de Québec, par M. EMM. BLAIN de St. AUBIN.

Moderato.

The piano introduction consists of two staves. The right hand (treble clef) features a series of eighth-note chords with a descending melodic line. The left hand (bass clef) provides a steady accompaniment with chords and single notes.

En - fants, il é - tait u - ne fois U - ne fée ap - pe - lée Ur -

The first line of the song features a vocal melody on a single staff and piano accompaniment on two staves. The vocal line is in a soprano range, and the piano accompaniment supports the melody with chords and rhythmic patterns.

ritenuto.

gande, grande à pei - ne de qua - tre doigts mais de bonté vraiment bien grande.

The second line of the song continues the vocal melody and piano accompaniment. The tempo is marked 'ritenuto'. The piano accompaniment includes some trills and grace notes in the right hand.

à Tempo. rit. à Tempo.

De sa ba - guette un ou deux coups donnaient fé - li - ci - té par - fai - te : Ah ! bon - ne

fé - e En - sei - gnez nous où vous ca - chez vo - tre ba - guet - te, Ah ! bon - ne

(avec finesse)

fé - e, En - sei - gnez nous où vous ca - chez vo - tre ba - guet - te.

C'était la marraine d'un roi,
Dont elle créait les ministres,
Braves gens soumis à la loi
Qui laissaient voir dans leurs registres ;
Du bercail ils chassaient les loups
Sans abuser de la houlette.
Ah ! bonne fée, enseignez-nous } (bis.)
Où vous cachez votre baguette.

Pour que son filleul fût béni,
Elle avait touché sa couronne,
Il voyait tout son peuple uni
Prêt à mourir pour sa personne.
S'il venait des voisins jaloux,
On les forçait à la retraite.
Ah ! bonne fée, enseignez-nous } (bis.)
Où vous cachez votre baguette.

Dans un beau palais de cristal,
Hélas ! Urgande est retirée.
En Amérique tout va mal,
Au Czar la Pologne est livrée.
Nous éprouvons un sort plus doux,
Mais pourtant si bien qu'on nous traite,
Ah ! bonne fée, etc.

Les Paquets tout faits.

Hier, je suis entré dans un débit de tabac, où j'ai demandé pour deux sous à fumer.

Les balances étaient là, sur le comptoir, voisines du récipient au tabac.

Je comptais assister à la pesée de la marchandise.— Je me trompais étrangement.

La débitante allongea le bras vers un casier et y prit un petit paquet tout fait qu'elle me présenta.

—Pesez-le, lui dis-je.

—C'est inutile, tout le monde sait qu'il y a le poids.

Comme j'insistais, les autres acheteurs, qui auraient dû prendre mon parti, firent bêtement chorus avec la marchande, et me crièrent plein d'une sainte fureur :

—Vous avez votre poids, allez-vous nous laisser tranquilles, avec vos balances ?

—J'ai le droit de faire peser.

—Mais, triple grinceux, puisque nous acceptons tous ce paquet tout fait, pourquoi ne voulez-vous pas faire comme tout le monde ?

Devant une telle réprobation générale, je dus renoncer à mon droit, et, au milieu des huées, je partis en emportant mon paquet tout fait.

Dix pas plus loin, j'entrai dans un magasin où je le fis peser.

Je n'avais pas mon poids.

Alors je songeai à cette série de paquets tout faits que, dans la vie, on est tenu d'accepter sans en vérifier le poids, sous peine de soulever contre soi le plus formidable haro.

Les dupeurs vous écrasent pour les avoir démasqués.

Les dupés vous lapident pour avoir été moins bête qu'eux.

Essayez de peser ou de développer ce paquet tout fait qu'on appela " la Bonhomie de Béranger " et vous entendrez un joli fracas dans Landernau. Tous vous envieront à la tête cet autre paquet qui se nomme le respect dû aux morts.

Le mourir pour la patrie, quel beau paquet tout fait que chacun a l'air de recevoir avec enthousiasme, et qu'il ne demande qu'à céder à son voisin ; car le patriotisme est encore un paquet que bien des plus fougueux (*in petto*) troqueraient volontiers contre cent bonnes mille livres de rente à manger sur la terre étrangère, dans les douleurs de l'exil.

Gardez-vous bien d'ouvrir ce paquet.

C'est la philanthropie au cachet de ce doux homme qui marche en tête de toutes les sociétés de bienfaisance.

Il aime tant son prochain qu'il le mange !

Il n'a jamais su garder un domestique plus de huit jours, et ce n'est qu'en plein soleil qu'il fait l'aumône... avec son argent.

Si vous entriez à quatre chevaux dans une église, vous causeriez bien moins de scandale qu'en voulant démasquer ce petit fils d'Ananie et de Saphyre, ces anciens mangeurs de la grenouille.

Fouillez dans les réputations littéraires.

Les paquets tout faits y abondent.

Ne cherchez pas à discuter le succès dramatique de X., vous auriez l'air de piétiner sur l'arche sainte.

Il ne compte que des chutes, mais si nombreuses qu'elles ont valu à son nom une notoriété qu'on a fini par attribuer à un réel talent.

Abusés eux-mêmes, ou n'osant pas combattre une

idée reçue, les critiques du lundi ont trouvé pour lui cette remarquable phrase :

" M. X compte assez de succès pour que, cette fois, nous ne lui marchandions pas la vérité."

—Ils sont bien sévères pour un homme qui a écrit tant de jolies choses !

Voilà quinze ans que X doit toujours prendre sa revanche.

Car à sa première pièce, c'est-à-dire à sa nouvelle chute, le précédent insuccès sera inscrit sur la colonne de ses triomphes et on reprendra de nouveau la phrase : " Monsieur X... compte assez de succès pour que, cette fois, nous ne lui marchandions pas la vérité."

Un paquet assez risible, c'est la phrase consacrée par Charles Nodier.

Il avait un talent vrai ; mais était-il bien au niveau du paquet... non, je veux dire—de l'épithète faite par ses amis ?

Vous avez entendu parler des réunions à l' Arsenal ? Après la mort de cet aimable amphytrion, ses hôtes reconnaissants songèrent à lui organiser une mémoire de premier choix.

Il fallait placer sur ce talent une pyramide infranchissable.

Alors, ils se réunirent gravement autour d'une table pour rédiger la formule :

— Cette spirituelle plume, proposa l'un.

—Peuh ! peuh ! fit l'assemblée.

— Ce mordant esprit, dit un autre.

—Peuh ! répète l'aréopage.

— Notre gracieux conteur.

— Oh ! oh ! conteur !!! bravo pour conteur !! Seulement gracieux n'est pas assez fort. Corsons encore, corsons toujours.

On se remit à chercher :

— Notre prince des conteurs ? dit-on.

— Non, non, plus fort. Il faut déguster les autres de venir conter.

Une voix s'éleva qui proposait :

— Notre INIMITABLE conteur !

— Bravi ! bravo ! brava ! hura pour inimitable !

Et ils se pâmèrent de joie.

Alors, séance tenante, on prêta le serment de ne jamais prononcer le nom de Charles Nodier sans y ajouter la formule consacrée de : notre inimitable conteur.

Au moment de se retirer, quelqu'un offrit d'ajouter encore — pour les dimanches — la floriture de : la belle langue de notre inimitable conteur.

On ajouta ce nouveau paragraphe au procès verbal.

Une langue à lui ! Joli paquet.

OBSERVATION.—De quelle langue ont donc conté Mérimée, Méry et tant d'autres qui contèrent tout aussi bien ?

On me fait signe j'ai assez de copie.

C'est le moment de trouver le mot de la fin :

Un scélérat passe en jugement.

Il est condamné aux TRAVAUX FORCÉS A PÉRIÉ-TUITÉ.

En attendant prononcer sa peine, il va s'asseoir tranquillement à sa place :

— Mon président, dit-il, je vous demande la permission de me reposer cinq minutes avant de commencer.